PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1er janvier 2020

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable

MORBIHAN

Toute une banque pour vous

LE CRÉDIT AGRICOLE
UNE BANQUE DE PROXIMITÉ UTILE

Le Crédit Agricole du Morbihan, c'est :

4 habitants sur 10

1 projet habitat sur 3

4 agriculteurs sur 5

1 professionnel sur 3

1 entreprise sur 2

370 500 clients

59 % de sociétaires

ET AUSSI ...

Les Trophées de la Vie Locale

262 lauréats recompensés pour leurs actions qui contribuent à l'animation de la vie locale.

Plus de **100 000 €** de prix distribués.

DU MORBIHAN : POUR TOUS LES MORBIHANNAIS

Plus de **500** conseillers

répartis dans **79** agences

182 distributeurs de billets

Plus de **1100** salariés sont là pour vous !

414 administrateurs pour vous représenter

62 embauches en CDI en 2017

58 alternants

57,8 % d'emplois féminins

Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS,...) : Crédit Agricole En Ligne Particuliers [1]	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail	Gratuit
Tenue de compte	2,50 €/mois soit 30 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) MasterCard ou Visa à débit immédiat	43 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) MasterCard ou Visa à débit différé	43 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	17 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) • MasterCard ou VISA, à partir du 4ème retrait mensuel • MasterCard World Elite, VISA Infinite, Gold MasterCard, VISA Premier, Mozaïc de paiement, Mozaïc à Autorisation Systématique	 1 €/retrait Gratuit
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE	2 €/mois soit 24 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence vers une autre banque • Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	 4,10 €/ virement Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	 8 € 80 €

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à internet

** Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.*

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 4

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte 6

- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence
- Change

Banque à distance 7

- Abonnement à des services de banque à distance
- Services d'alertes par SMS ou par mail
- Téléphone avec service vocal

Vos moyens et opérations de paiement 7

- Cartes
- Virements
- Prélèvements / TIP SEPA
- Chèques

Offres groupées de services 10

- Le Compte à Composer
- Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé
- Offre EKO

Irrégularités et incidents 13

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

Découverts et crédits 15

- Découvert
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers
- Autres opérations liées aux crédits

Épargne et placements financiers 16

- Épargne bancaire
- Placements financiers

Les offres pour les jeunes (moins de 26 ans) 17

- Banque à distance : services d'alertes par SMS ou par mail
- Tenue de compte
- Cotisation carte pour les 12/17 ans
- Cotisation carte pour les 18/25 ans
- Retrait par carte
- Autres opérations par carte
- Cotisation à une offre groupée de services
- Incidents et irrégularités
- Découverts et crédits
- Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Action

Opérations à l'étranger 19

- Paiement vers l'étranger
- Paiement en provenance de l'étranger

Successions 19

Autres services 20

Résoudre un litige 20

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte [2]	Gratuit
Clôture/transfert de compte	Gratuit
Transformation en compte joint	Gratuit
Désolidarisation du compte joint	48,20 €
Service d'aide à la mobilité bancaire : ISILIS	Gratuit

(2) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de la réglementation en vigueur bénéficient gratuitement des services prévus par cette réglementation.

Relevés de compte

Relevé de compte électronique toutes périodicités [3]	Gratuit
Relevé mensuel "papier"	Gratuit
Relevé mensuel "bis"	1,34 €/mois
Autres périodicités	1,34 €/relevé
Option : chaque relevé expédié dans sa propre enveloppe	3 €/mois
Relevé annuel des frais	Gratuit
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	4,05 €/relevé
Relevé annuel IFI	Gratuit

(3) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne", à la rubrique e-Documents.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	2,50 €/mois soit 30 €/an
Frais de gestion de compte inactif [4]	30 €/an
Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA)	12,50 €/an

(4) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

Versement d'espèces	Gratuit
Frais de recherche d'informations manquantes ou erronées pour les versements d'espèces	5 € /versement
Commande d'espèces et délivrance auprès d'une agence	Gratuit
Retrait d'espèces de dépannage à partir du 2ème retrait mensuel (délivrance d'une carte à usage unique)	2 €/retrait
Mise à disposition de fonds avec les Caisses Régionales du Crédit Agricole des Côtes d'Armor, Finistère et Ille et Vilaine, jusqu'à 450 € Autres cas	Gratuit 23,10 €
Frais de recherche de documents de moins d'un an	14,90 €
Frais de recherche de documents de plus d'un an	Sur devis
Attestation d'avoirs pour soldes de compte	5 €
Frais de location de coffre-fort	
• Location petit coffre	92,20 €/an
• Location coffre moyen	183,30 €/an
• Location grand coffre	302,90 €/an

Change

Vente de Billets de banque en devises	6,80 €

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (1)

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS,...)

Abonnement à des services de banque à distance sur Internet : Crédit Agricole En Ligne Particuliers (1)	Gratuit
Accès aux opérations de Bourse par Internet	Se reporter à la rubrique "Ordres de Bourse : achat et vente en France"
Application mobile Ma Banque (5)	Gratuit
Application mobile Ma Carte dédiée à la carte bancaire et paiements en ligne sécurisés avec PAYLIB (5)	Gratuit
Service d'agrégation de comptes * : informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques ** Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque*	Gratuit

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à internet

(5) L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne

Services d'alertes par SMS ou par mail (1)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : • Alertes essentielles "mise à disposition des moyens de paiement" et "solde débiteur" (mensuelles) • Alertes "en temps réel", "achat à distance", "solde disponible", "souplesse du découvert", "écopage" • Alertes solde débiteur et rejet d'opération	Gratuit
Mini-relevés à jour fixe (2/semaine)	2,46 €/mois

Téléphone avec service vocal

Filvert pour consultations au 09 74 75 56 56	Gratuit

Vos moyens et opérations de paiement

Bon à savoir !

La 2ème carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux (à l'exception de l'Autre Carte).

Cartes

♦ Cotisation carte

Carte de retrait Libre Service Bancaire	Gratuit
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	
• L' Autre Carte	17 €/an
• L' Autre Carte Majeurs Protégés	22,70 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	
• MasterCard	31 €/an
• MasterCard EKO	35 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	
• MasterCard ou VISA (6)	43 €/an
• Gold MasterCard ou VISA Premier (6)	130 €/an

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	
• MasterCard ou VISA [6]	43 €/an
• Gold MasterCard ou VISA Premier [6]	130 €/an
• MasterCard World Elite ou VISA Infinite	300 €/an

(6) Possibilité d'obtenir une carte "Sociétaire" ou "Cartwin" [7] de même type pour le même prix avec de nombreux avantages
(7) La carte Cartwin est une CARTE DE CREDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention "CARTE DE CREDIT". Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit

Bon à savoir !

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT.

Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

♦ Paiement par carte

Paiement par carte en euros *, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) [8]	Gratuit
Autres paiements par carte (hors frais de change éventuels) [9]	0,20 €/ opération
+ frais proportionnels au montant du paiement	+ 2,30 %
• Sauf cartes internationales : MasterCard World Elite, VISA Infinite, Mozaïc de paiement, Mozaïc à Autorisation Systématique	Gratuit

Bon à savoir !

Contribution mutualiste grâce à votre carte sociétaire

Le Crédit Agricole du Morbihan affecte 0,02 € à chaque transaction réalisée avec votre carte sociétaire pour soutenir des actions en faveur du développement local. Avec cette carte Sociétaire, vous bénéficiez de nombreux avantages auprès de nos partenaires.

Bonus Gold

À chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole avec votre carte Gold MasterCard,VISA Premier, MasterCard World Elite et VISA Infinite, vous bénéficiez d'un bonus fidélité de 0,01€ à valoir sur votre prochaine cotisation carte.

♦ Retrait par carte

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France	Gratuit
Retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euros *, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) [8]	
• L' Autre Carte	1 €/retrait
• Cartes internationales de paiement MasterCard ou VISA, à partir du 4ème retrait mensuel	1 €/retrait
• Cartes internationales MasterCard World Elite, VISA Infinite, Gold MasterCard, VISA Premier, Mozaïc de paiement, Mozaïc à Autorisation Systématique	Gratuit

Autres retraits d'espèces à un distributeur [9] + frais proportionnels au montant du retrait	3,50 €/retrait + 2,40 %
• Sauf cartes internationales MasterCard World Elite, VISA Infinite, Mozaïc de paiement, Mozaïc à Autorisation Systématique	Gratuit

(8) Pays de la zone SEPA :
- *Pays de l'Espace Economique Européen (EEE) :*
  - *Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie*
  - *Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Suède*
- *Pays de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse*
- *Pour la France : départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy et la partie française de Saint-Martin*
- *Principauté de Monaco, Saint-Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, Le Vatican et Andorre*

(9) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009

** Ou en devise équivalente : devise suédoise, ou leu roumain (conformément au Règlement Européen n° 924/2009)*

Bon à savoir !

Avec les cartes MasterCard World Elite, VISA Infinite, et les cartes jeunes Mozaïc de paiement et Mozaïc à Autorisation Systématique, vous bénéficiez d'une gratuité sur les retraits dans les autres banques et les paiements en France et à l'étranger.

♦ Autres opérations par carte

Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
Envoi de la carte en recommandé avec AR suite à la demande du client	Coût d'un envoi postal
Commande de carte en urgence	18,30 €
Réédition du code confidentiel	10,30 €
Refabrication de la carte (en cas de détérioration)	11,50 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone	17 €
Modification des plafonds d'utilisation avec les applications Ma Banque et Ma Carte	Gratuit
Opposition faite par le titulaire pour carte perdue ou volée	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	20 €

Virements

Réception d'un virement SEPA [8] (Single Euro Payments Area)	Gratuit
Émission d'un virement SEPA occasionnel	
• Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
• En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
• En agence vers une autre banque	4,10 €
Virement permanent SEPA	
• Frais de mise en place d'un virement permanent	
- Par Internet (Crédit Agricole ou autre banque)	Gratuit
- En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole	Gratuit
- En agence vers une autre banque	9,10 €
• Émission d'un virement permanent SEPA	Gratuit
Virement instantané SEPA	
• Par Paylib entre amis via l'application Ma Carte	Gratuit

♦ Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent	Gratuit
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	8,80 €
Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	8,80 €

Prélèvements / TIP SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA [8]	Gratuit
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Information Premier prélèvement	Gratuit
Révocation et opposition de prélèvement SEPA	Gratuit

Chèques

Remise de chèque(s) sur le compte	Gratuit
Paiement d'un chèque	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	1,82 € /envoi
Frais d'envoi de chéquier en recommandé avec AR	6,80 € /envoi
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,40 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,20 €

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être soucrits séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

♦ LE COMPTE À COMPOSER

Vos essentiels du quotidien

Le socle	
Tenue de compte	2,10 €/mois*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Particuliers	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)	
Envoi carte bancaire à domicile sous pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées, *comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé mensuel de compte papier ou électronique	
Dossier familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en page 20)	

** Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 20).*

Des modules pour répondre à vos besoins

Module Maîtrise du découvert	
Assurance SécuriCOMPTE Découvert (10) Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert Ristourne des intérêts débiteurs (11) • Module souscrit à partir du 01/01/2017 • Module souscrit avant le 01/01/2017 ** Tarif variable en fonction du montant du découvert.	de 2,29 à 5,96 €/mois** de 1,64 à 5,96 €/mois**

(10) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de La Boétie, 75008 Paris, entreprise régie par le code des assurances.

(11) Facturation des intérêts débiteurs puis ristourne à hauteur du forfait annuel compris entre 5 € et 20 € selon les découverts autorisés pour les modules souscrits à partir du 01/01/2017 et entre 5 € et 25 € selon les découverts autorisés pour les modules souscrits avant le 01/01/2017.

Module Budget assurance	
Assurance SécuriBUDGET / SécuriBUDGET Premium (10) *(auto, habitation, santé, personne)*	1,70 €/mois Premium 3,50 €/mois

Module Compte sécurisé	
Assurance SécuriCOMPTE Plus / SécuriCOMPTE Premium (10)	3,06 €/mois Premium 4,26 €/mois
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel	

Module Épargne pilotée	
Épargne automatique "écopage" (12)	1,72 €/mois Premium 2,43 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle "écopage"	
Assurance SécuriÉPARGNE / SécuriÉPARGNE Premium (10)	
Relevé global épargne / crédit (annuel) / (trimestriel) en Premium	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne InvestStore Initial	

Module Suivi @ssuré	
Assurance SécuriWEB / SécuriWEB Premium (10)	3,04 €/mois Premium 3,86 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte achat à distance • Mini relevés (1/semaine) • Alerte temps réel de gestion	

(12) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Personnalisation de votre équipement

Les options	
Assurance SécuriZEN (10)	1,90 €/mois/assuré
Assurance SécuriLIVRETS (10)	1,90 €/mois/assuré

Dégressivité tarifaire

Réduction tarifaire selon le montant total mensuel souscrit applicable au Compte à Composer : pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules) vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

- Montant total mensuel souscrit (socle + modules)

- de 4,10 € à 5,09 €	- 5 %
- de 5,10 € à 7,14 €	- 10 %
- de 7,15 € à 9,17 €	- 15 %
- ≥ à 9,18 €	- 20 %

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-25 ans	50 % du tarif normal
À partir du 2ème Compte à Composer et suivants	50 % du tarif normal
Réduction sur la cotisation des cartes (sauf L'Autre Carte)	- 20 % du tarif normal

♦ L'OFFRE CRÉDIT AGRICOLE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE : LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ

En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Socle	
Tenue de compte	1 €/mois
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Particuliers	
Envoi carte bancaire à domicile sous pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées, *comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé mensuel de compte papier ou électronique	
Module Budget protégé	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L' Autre Carte"	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	
Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20 € par mois	
Plafonnement à 20 €/mois et à 200 €/an pour l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.	
2 chèques de banque par mois	
Un changement d'adresse par an	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

♦ OFFRE EKO

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Particuliers	2 €/mois
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte si solde du compte inférieur à 20 € • Alerte essentielle - solde débiteur • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	

Moyens de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : "MasterCard Eko"	2 €/mois
Renvoi du code confidentiel de la carte	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Opposition faite par le titulaire de la carte	
Frais de refabrication de la carte	
Forfait des opérations courantes illimitées, *comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*	
Chéquier	
Retrait d'espèces par carte	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Morbihan	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole	
Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen[8] : 25 retraits par an en euro ou en devise	
Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an	

Tous les produits, services et opérations non listés précédemment sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Bon à savoir !

Le compte EKO doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au delà du solde disponible. L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert. Les clients EKO ne sont pas facturés des frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.
En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :
- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € par chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € par chèque

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Par opération : 8 €
- Plafond mensuel : 80 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique :

- Par opération : 4 €
- Plafond mensuel : 20 €

Opérations particulières

Frais de retour "N'habite Pas à l'Adresse Indiquée" : NPAI	16,20 €/an
Frais par saisie-attribution ou conservatoire, paiement direct de pension alimentaire	77,83 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	10 % du montant dû au Trésor Public, dans la limite d'un plafond de 77,83 euros.
Procédure civile d'exécution vaine	11,33 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (13) • Montant inférieur ou égal à 50 € * • Montant supérieur à 50 €	 30 €/chèque 50 €/chèque
** Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.* *(13) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.*	
En cas d'interdiction bancaire • Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	 31 €/chèque 31 €
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	31 €
Frais par ordre de paiement** rejeté pour défaut de provision (les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention) • Si paiement inférieur ou égal à 20 € • Si paiement supérieur à 20 €	 Montant du paiement 20 €
Frais par ordre de paiement** rejeté pour un motif autre qu'un défaut de provision ***Virement occasionnel, virement permanent, virement instantané, prélèvement*	Gratuit
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision (les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention) • Si paiement inférieur ou égal à 20€ • Si paiement supérieur à 20€	 Montant du paiement 20€
Plafond mensuel des frais de dysfonctionnement (14)	80 €/mois
Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l' "Offre spécifique clients fragiles" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	25 €/mois

(14) Les frais de dysfonctionnement concernent notamment la commission d'intervention, les frais de rejets de chèque et de prélèvement ainsi que les frais d'avis à tiers détenteur, opposition administrative et saisie.

Découverts et crédits

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier

Découvert (15)

♦ Découvert ponctuel non convenu :

Taux débiteur annuel : calculé à partir d'un index de référence publié au Journal Officiel*
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal : plafond du taux réglementaire**

♦ Autorisation de découvert incluse dans les Comptes Service Option 1, 2 ou 3 ou dans le Compte à Composer avec le module Maîtrise du Découvert :

Taux débiteur annuel : calculé à partir d'un index de référence * minoré de 3 points
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal : plafond du taux réglementaire**.

** Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération*
*** Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.*

Crédits à la consommation (15)

♦ Crédit renouvelable : Compte Supplétis	Nous consulter

Le Compte Supplétis est une offre de crédit d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse Régionale. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

♦ Prêt amortissable

Conditions de taux	Nous consulter
Frais d'étude et de montage de dossier	
• % du montant emprunté	1,30 %
• Minimum	65 €
• Maximum	250 €

Crédits immobiliers (15)

♦ Conditions de taux	Nous consulter

♦ Frais d'études et de montage de dossier

• % du montant emprunté	1,20 %
• Minimum	350 €
• Montant maximum pour les Prêts à l'Accession Sociale	500 €
Certification des dossiers comprenant des prêts "construction" avec ou sans CCMI	300 €
Prêt Epargne Logement	Gratuit
Nouveau Prêt à Taux Zéro	Gratuit
Eco - Prêt Taux Zéro	Gratuit

(15) Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) appliqué est indiqué sur le relevé de compte ou le contrat de crédit.

Autres opérations liées aux crédits

Modification sur prêt en cours (hors réaménagement suite à un changement de taux)	
• Sans avenant au contrat (compte payeur, jour d'échéance, autres modifications sans avenant)	31,40 €
• Avec avenant au contrat (modification de périodicité, durée, emprunteur, garantie, pause non contractuelle, transfert...)	156 €

Frais de réaménagement de prêt suite à changement de taux	
• Frais d'étude et de montage de dossier (% du capital restant dû)	1,20 %
- Minimum	350 €
- Indemnités de réaménagement, au taux du prêt, sur le capital restant dû	6 mois d'intérêts
Lettre d'information annuelle des cautions	1,37 €
Information aux cautions pour prêt en retard	Gratuit
Réédition du tableau d'amortissement	11,50 €
Attestations diverses liées au prêt	11,50 €
• Sauf attestations pour les organismes sociaux (exemple : APL-ALS)	5 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier	
• Pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	23,55 €
• Pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	Gratuit
Frais de garantie	Nous consulter

Épargne et Placements Financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque	
• Livrets et assimilés	Gratuit
• Compte Épargne Logement et Plan d'Épargne Logement	116,10 €
• Plan Épargne Populaire	135,70 €
Épargne automatique - écopage : Tandem	25,40 €/an
(Service de gestion automatisée des excédents de trésorerie)	

Placements financiers

♦ Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un Plan Épargne en Actions	Gratuit
Transfert de compte titres ordinaire et Plan Épargne en Actions	
• Par compte	135,70 €
• Par ligne sur titres nominatifs et titres cotés à l'étranger	43,80 €
Inscription et cession de titres non cotés	152 €
Duplicata d'IFU (Imprimé Fiscal Unique)	18 €

♦ Ordres de Bourse : achat et vente en France [13]

PAR INTERNET : InvestStore Initial

Abonnement au service InvestStore Initial	Gratuit
Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,54 %
• Avec un minimum de	7,10 €

PAR INTERNET : InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Intégral	
• Si moins de 24 ordres de Bourse par an	96 €/an
• À partir de 24 ordres de Bourse par an	Gratuit
Actions et Obligations françaises hors frais de marché négociés au mieux	
• Ordre ≤ 1 100 €, forfait par ordre	0,99 €
• Ordre > 1 100 €, montant proportionnel sur le montant de l'ordre	0,09 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro : 02 54 81 57 84

(prix d'un appel local, sauf convention spécifique convenue avec votre opérateur téléphonique)

Actions et Obligations françaises	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,10 %
• Frais fixes	4,90 €
• Avec un minimum de	15 €
• Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés InvestStore Intégral	12,85 €/ligne

♦ Ordres de Bourse : achat et vente à l'étranger (16)

PAR INTERNET : InvestStore Initial et InvestStore Intégral

Abonnement au service InvestStore Initial et Intégral	Se reporter à la rubrique "Ordres de Bourse : achat et vente en France"
Actions et Obligations étrangères (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger) • Frais proportionnels sur le montant de l'ordre • Avec un minimum de	 0,54 % 54 €

(16) Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

♦ Droit de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Actions (PEA)

Frais fixes par comptes titres et/ou Plan Épargne en Action (PEA)	27 €
Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2019 • Montant maximum	0,312 % 250 €
CTO ou PEA détenant exclusivement des actions Crédit Agricole SA, des Certificats Coopératifs ou des Parts Sociales	Gratuit
Abonnés InvestStore Intégral • Frais fixes et commission proportionnelle : - Si détention uniquement de lignes actions, bons de souscription actions ou OPC - Si détention d'obligations	 Gratuit Tarif normal

♦ Service Gestion Bretagne Conseillée

Le 1er contrat	260 €/an
À partir du 2ème contrat	Nous consulter

Les offres pour les jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans.

Banque à distance : services d'alertes par SMS ou par mail (1)

Mini-relevés à jours fixes (2/semaine) : 50 % du tarif normal	1,23 €/mois

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	Gratuit

Cotisation carte pour les 12/17 ans

Carte Mozaïc de retrait	1 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc de paiement avec contrôle de solde	1 €/an

Cotisation carte pour les 18/25 ans

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : MasterCard Mozaïc de paiement avec contrôle de solde	20 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : MasterCard Mozaïc	20 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) • MasterCard ou VISA • Gold MasterCard ou VISA Premier	 21,50 €/an 65 €/an

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	
• MasterCard ou VISA	21,50 €/an
• Gold MasterCard ou VISA Premier	65 €/an

Retrait par carte

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France	Gratuit
Retrait d'espèces à un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euros *, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) [8]	
• Cartes internationales MasterCard World Elite, VISA infinite, Gold MasterCard, VISA Premier, Mozaïc de paiement, Mozaïc avec contrôle de solde	Gratuit
• Cartes Mozaïc de retrait à partir du 4ème retrait mensuel	0,50 €
• Cartes internationales MasterCard ou VISA à partir du 4ème retrait mensuel	1 €

** Ou en devise équivalente : devise suédoise, ou leu roumain (conformément au Règlement Européen n° 924/2009)*

Autres opérations par carte

Modification des plafonds d'utilisation avec les applications Ma Banque et Ma Carte	Gratuit
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone (50% du tarif normal)	8,50 €

Bon à savoir !

Avec les cartes Mozaïc de paiement et Mozaïc à autorisation systématique, profitez de la gratuité des opérations à l'étranger.

Cotisation à une offre groupée de services

Compte à Composer 18-25 ans	50 % du tarif normal

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (50% du tarif normal)	4 €

Découverts et crédits

Frais de dossier sur prêt	
• Prêt Mozaïc Permis	Gratuit
• Prêt Mozaïc Projet	Gratuit
• Prêts étudiants	Gratuit
• Bonus Jeunes actifs : prêt 1 000 € pour 1 €	1 €

Droits de garde sur les comptes titres et/ou Plan Épargne en Action (PEA)

Frais fixes par compte titres et/ou Plan Épargne en Action (PEA)	50 % du tarif normal
Commission proportionnelle au montant du portefeuille au 31/12/2019	50 % du tarif normal
Portefeuilles de moins de 1 000 €	Gratuit
CTO ou PEA détenant exclusivement des actions Crédit Agricole SA, des Certificats Coopératifs ou des Parts Sociales	Gratuit
Abonnés InvestStore Intégral : frais fixes et commission proportionnelle	
• Si détention uniquement de lignes actions, bons de souscription actions ou OPC	Gratuit
• Si détention d'obligations	50 % du tarif normal

Opérations à l'étranger

Notre tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger

Frais de tenue de compte (mensuel) [17] en devise	8,15 €/mois
Application d'une commission de change sur toute opération d'achat-vente de devises au comptant ou à terme	0,05 %
• Minimum	8,35 €
Avis d'opération sur toute opération à l'international	4,05 €

Paiements vers l'étranger

Virement/transfert en euro vers la zone SEPA avec IBAN et BIC	
• Saisie par l'agence	4,10 €
• Saisie par le client	Gratuit
Virement / Transfert en devises toutes destinations et euros hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	10,15 €
• Opération de plus de 250 € saisie par l'agence	23,50 €
Mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent	12,65 €
Correction sur transfert	17,20 €
Confirmation de l'émission de transfert	9,40 €
Traitement transfert en valeur jour	15,60 €
Majoration pour établissement du chèque de banque	20,95 €
Mise à disposition de fonds à l'étranger	23,50 €

Paiements en provenance de l'étranger

Réception d'un virement en euro venant de la zone SEPA avec IBAN et BIC	Gratuit
Réception d'un virement en devises toute origine et en euros hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	10,15 €
• Opération de plus de 250 €	16,55 €
Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)	
• Remise par chèque inférieur à 250 €	10,50 €
• Remise par chèque supérieur à 250 €	0,10 %
- Minimum	16,00 €
Remise de chèque pour "crédit différé après encaissement" (hors commission de change)	
• Frais de dossier	26,30 €
• Commission d'encaissement par chèque	0,10 %
- Minimum	42,50 €
Frais de courrier express étranger	64,05 €

(17) Principales devises du Forex (Amérique du Nord, Europe du Nord, Europe de l'Est, Asie, Afrique du Sud, Moyen Orient, Afrique du Nord ...).

Successions

Frais de traitement

Avoirs * compris entre 0 € et 2 000 €	Gratuit
Avoirs * supérieurs à 2 000 €	
• % du montant	1,50 %
• Minimim	80 €
• Maximum	580 €
Dossier de plus d'un an	85 €/an

** Hors assurance-vie*

Autres services (abonnements annuels)

Dossier Familial (12 n° dont 4 thématiques)	47,60 €
Régal (6 n° et 1 Hors-série)	23,90 €
Maison créative (6 n°)	19,90 €
Santé magazine (12 n°)	31,60 €
Détours en France (8 n° et 2 Hors-séries)	45 €
Détente Jardin (6 n°)	17,60 €
Plus de PEP's (6 n°)	19,90 €
Parents (9 n° et 1 Hors-série)	25,90 €

Bon à savoir !

Service client Uni-Médias

Pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS, filiale de presse du groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Résoudre un litige

- **Votre conseiller ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- **Le Service Écoute Client :** en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service en écrivant à l'adresse qui suit : Crédit Agricole du Morbihan, Service Écoute Client, Avenue de Keranguen 56956 Vannes Cedex 9.
- **Médiateur** : en cas de différend non résolu vous avez la possibilité de vous adresser gratuitement au médiateur compétent.

- **Le médiateur bancaire** pour tous les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opération de banque, ainsi qu'à la commercialisation des contrats d'assurance liés à un produit ou un service bancaire distribué par la banque.
Ses coordonnées sont : Monsieur le Médiateur - Fédération Bancaire Française CS 151 75422 PARIS CEDEX 09. Site Internet www.lemediateur.fbf.fr

- **Le médiateur de l'assurance** pour tous les litiges sur les contrats d'assurance autres que ceux portant sur la commercialisation des contrats d'assurance liés à un produit ou un service distribué par la banque. Ses coordonnées sont : la médiation de l'assurance TSA 50100 - 75441 PARIS CEDEX 9. E-mail : le médiateur@mediation-assurance.org

- **Le médiateur de l'autorité des marchés financiers** (AMF) pour les litiges portant sur un instrument financier ou un service d'investissement. Ses coordonnées sont : 17, place de la bourse 75082 PARIS CEDEX2. Site Internet www.amf-france.org/lemediateur

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : https://webgate.ec.europa.eu/odr .

LES ASSURANCES ET LA PRÉVOYANCE AU CRÉDIT AGRICOLE

PROTECTION DES PERSONNES

Le Crédit Agricole est à vos côtés pour que vous et vos proches puissiez vous concentrer sur l'essentiel en cas de coups durs, sans vous préoccuper de soucis financiers ou matériels.

- La Protection Juridique Pleins Droits
- L'assurance complémentaire santé
- L'assurance des Accidents de la vie
- L'assurance dépendance
- L'assurance décès
- L'assurance obsèques

PROTECTION DES BIENS

Quel que soit votre bien à protéger, le Crédit Agricole est là pour vous accompagner.

- L'assurance automobile
- L'assurance deux roues
- L'assurance multirisque habitation
- L'assurance garantie locative
- L'assurance tous mobiles

PACIFICA*

Avec l'Appli Pacifica, profitez pleinement des services offerts par vos assurances !

** L'utilisation des applications suppose de détenir un téléphone ou une tablette compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store, l'Androïd Market ou le Windows Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc ; Windows© est une marque commerciale de Microsoft corporation.*

Vos contacts

Votre agence en direct

Pour retrouver l'intégralité des lignes directes de vos agences

ca-morbihan.fr/banque-assurance.html

Une information, un conseil ?

09 74 75 56 56
Appel non surtaxé

Service ouvert 6J/7
de 9H00 à 18H00
(13H le samedi).

*Des applis pour vous simplifier la vie**

MA BANQUE

Suivez, maîtrisez et optimisez votre budget.
Planifiez votre projet en toute sérénité.

MA CARTE **

Bénéficiez des services de votre carte
depuis votre mobile.

PACIFICA

Déclarez vos sinistres
directement sur votre smartphone.

MON NEXECUR

La protection de votre domicile à portée de main
combinée à la télésurveillance 24h/24.

**L'utilisation des applications suppose de détenir un téléphone ou une tablette compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store, l'Androïd Market ou le Windows Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc ; Windows© est une marque commerciale de Microsoft corporation.*

***Ma Carte dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib, qui comprend :*
- Paiement Paylib en ligne (1)
- Paiement Paylib en magasin avec son mobile (2)
- Paylib entre amis (3)

(1) Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo "PAYLIB".

(2) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo "PAYLIB". La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

(3) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

#bons plans #culture
#sport #solidarité

#recrutement
#entreprise citoyenne

#conseil #aide à la création
#entrepreneur

#start-up #innovation

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur : **www.ca-morbihan.fr**

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.
Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Crédit Agricole du Morbihan, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07. 022. 976, agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest, CS92459, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www banque-france.fr, contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12, Place des États-Unis 92127 MONTROUGE Cedex et par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02. Le Crédit Agricole du Morbihan propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Prédica et CAMCA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré – 334 028 123 RCS PARIS, 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS. À compter du 01/05/2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS.

CAMCA (Caisse d'Assurance Mutuelles du Crédit Agricole), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances - 53 rue de la Boétie, 75008 Paris.

Uni-Médias, filiale presse du groupe Crédit Agricole, SAS au capital de 7 116 960 €, 22 rue Letellier 75015 PARIS - 343 213 658 RCS PARIS.

Le contrat de télésurveillance est proposé par **NEXECUR Protection** 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 euros - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072- 2113-07-09-20140389180 "l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient".

29/11/2019 - Réf. PBCM071_CGB2020_PART56_V14

papiers Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC "promouvoir la gestion durable des forêts" PEFC PEFC/10-31-1154

www.neologis.fr (16.08.04)